COFIMÉ AUDIT
Audit légal et contractuel

MEDEF ALSACE

20A rue Berthe Molly

68000 COLMAR

A. ASTIER
S. DONTENVILLE
F. F[illegible]ANN
P. L[illegible]ERGER
A. MAHLER
E. MANTZER
N. SAPIN
J. SOHLER
E. SPIEGEL
S. WEBER

BELFORT
COLMAR
DIDENHEIM
ILLKIRCH
MUNSTER
OBERHAUSBERGEN
OBERNAI
PARIS
ROUFFACH
SÉLESTAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

MEDEF ALSACE

20A RUE BERTHE MOLLY

68000 COLMAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux membres de l'association MEDEF ALSACE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de Direction, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MEDEF ALSACE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Oberhausbergen, le 5 juin 2019



COFIME AUDIT S.A.S.
Nicolas SAPIN
Commissaire aux Comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	80 791.13	68 554.82	12 236.31	9 648.83	2 587.48	26.82
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	10 000.00		10 000.00	10 100.00	100.00-	0.99-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	30 122.45		30 122.45	30 274.90	152.45-	0.50-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 560.00		1 560.00	862.49	697.51	80.87
	Total I	122 473.58	68 554.82	53 918.76	50 886.22	3 032.54	5.96
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	27 557.88		27 557.88	23 440.68	4 117.20	17.56
	Autres créances	17 462.67		17 462.67	36 178.01	18 715.34-	51.73-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 484 824.14		1 484 824.14	1 432 948.62	51 875.52	3.62
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	418.19		418.19	408.44	9.75	2.39
	Total III	1 530 262.88		1 530 262.88	1 492 975.75	37 287.13	2.50
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 652 736.46	68 554.82	1 584 181.64	1 543 861.97	40 319.67	2.61

COFIME AUDIT SAS * 19 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN * Commissaire aux Comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 117 518.75	1 117 518.75		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	223 205.80	251 497.46	28 291.66-	11.25-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	73 627.82	28 291.66-	101 919.48	360.25
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	1 414 352.37	1 340 724.55	73 627.82	5.49
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	15 566.00	15 566.00		
	Provisions pour charges	58 577.00	51 664.00	6 913.00	13.38
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	74 143.00	67 230.00	6 913.00	10.28
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 696.48	9 367.50	2 328.98	24.86
	Dettes fiscales et sociales	78 683.89	115 205.36	36 521.47-	31.70-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 305.90	11 334.56	6 028.66-	53.19-
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	95 686.27	135 907.42	40 221.15-	29.59-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 584 181.64	1 543 861.97	40 319.67	2.61

(1) Dont à plus d'un an 95 686.27 135 907.42
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COFIME AUDIT SAS * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN * Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	637 301.60	638 340.45	1 038.85-	0.16-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	40 015.11	55 337.19	15 322.08-	27.69-
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	37 507.41	39 395.15	1 887.74-	4.79-
Total I	714 824.12	733 072.79	18 248.67-	2.49-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	245 890.79	273 341.72	27 450.93-	10.04-
Impôts, taxes et versements assimilés	18 586.91	21 143.39	2 556.48-	12.09-
Salaires et traitements	252 040.35	329 667.84	77 627.49-	23.55-
Charges sociales	138 591.08	148 093.82	9 502.74-	6.42-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 625.87	7 964.20	661.67	8.31
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	9 985.00	1 573.00	8 412.00	534.77
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	4.43	6.89	2.46-	35.70-
Total II	673 724.43	781 790.86	108 066.43-	13.82-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	41 099.69	48 718.07-	89 817.76	184.36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

COFIME AUDIT SAS * Commissaire aux Comptes * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations	772.50	795.00	22.50-	2.83-
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	13 885.64	25 138.92	11 253.28-	44.76-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	14 658.14	25 933.92	11 275.78-	43.48-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	14 658.14	25 933.92	11 275.78-	43.48-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	55 757.83	22 784.15-	78 541.98	344.72
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23 022.19	5 228.49	17 793.70	340.32
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	23 022.19	5 228.49	17 793.70	340.32
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 433.00		3 433.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	423.20		423.20	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	3 856.20		3 856.20	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	19 165.99	5 228.49	13 937.50	266.57
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 296.00	10 736.00	9 440.00-	87.93-
Total des produits (I+III+V+VII)	752 504.45	764 235.20	11 730.75-	1.53-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	678 876.63	792 526.86	113 650.23-	14.34-
Solde intermédiaire	73 627.82	28 291.66-	101 919.48	360.25
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	73 627.82	28 291.66-	101 919.48	360.25

COFIME AUDIT SAS * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN * Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 584 181.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 714 824.12 Euros et dégageant un excédent de 73 627.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

COFIME AUDIT SAS Commissaire aux Comptes 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 717		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	95 348		11 384
TOTAL	95 348		11 384
Autres participations	10 100		
Autres titres immobilisés	30 275		
Prêts, autres immobilisations financières	862		1 560
TOTAL	41 237		1 560
TOTAL GENERAL	138 302		12 944

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 717		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		25 940	80 791	80 791
TOTAL		25 940	80 791	80 791
Autres participations		100	10 000	10 000
Autres titres immobilisés		152	30 122	30 122
Prêts, autres immobilisations financières		862	1 560	1 560
TOTAL		1 115	41 682	41 682
TOTAL GENERAL		28 772	122 474	122 474

Le MEDEF ALSACE détient une participation de :
- 10 000 euros (100 parts d'une valeur nominale de 100 euros) dans le capital de la Société ALEMPLOI (ex-INDIBATP ALSACE) dont le montant total s'élève à 59 000 euros,
- 7 622,45 euros dans le capital de la SEM ALSABAIL dont le montant total s'élève à 9 704 280 euros.

Le MEDEF ALSACE a également souscrit pour 22 500 euros de parts sociales à la Banque Populaire.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 717		1 717	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	85 699	8 626	25 769	68 555
TOTAL	85 699	8 626	25 769	68 555
TOTAL GENERAL	87 416	8 626	27 487	68 555

COFIME AUDIT SAS * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN * Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	8 626				
TOTAL	8 626				
TOTAL GENERAL	8 626				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 117 519				1 117 519
Réserves :					
Report à nouveau	251 497	28 292-		0-	223 206
RESULTAT DE L'EXERCICE	28 292-			101 919-	73 628
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Provisions réglementées					
TOTAL I	1 340 725	28 292-		101 920-	1 414 352

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	15 566				15 566
Pensions et obligations similaires	51 664	9 985	3 072		58 577
TOTAL	67 230	9 985	3 072		74 143
TOTAL GENERAL	67 230	9 985	3 072		74 143
Dont dotations et reprises d'exploitation		9 985	3 072		

Afin de tenir compte du litige introduit par LOGILIA sur la revente par le MEDEF HAUT-RHIN en 2010 des actions SOMHCO de l'association à APHEE, une provision pour risque de 15 566 euros a été constatée.

COFIME AUDIT SAS * Commissaire aux Comptes * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 560		1 560
Autres créances clients	27 558	27 558	
Débiteurs divers	17 463	17 463	
Charges constatées d'avance	418	418	
TOTAL	46 999	45 439	1 560

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	11 696	11 696		
Personnel et comptes rattachés	22 350	22 350		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 939	46 939		
Impôts sur les bénéfices	1 296	1 296		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 875	3 875		
Autres impôts taxes et assimilés	4 223	4 223		
Autres dettes	5 306	5 306		
TOTAL	95 686	95 686		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	23 252
Autres créances	11 723
Disponibilités	27 325
Total	62 300

COFIMÉ AUDIT SAS * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN * Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- FAE mise à disposition personnel 2S18	22 685
- FAE refacturation affranchissement 2S18	567
PRODUITS A RECEVOIR	
- PD A REC EDS formation prud'homales	4 977
- PD A REC remboursement tickets restaurants	252
- PD A REC prise en charge formations	1 590
- PD A REC solde cotisations 2018	4 904
INTERETS COURUS A RECEVOIR	
- Intérêts courus	27 325
Total	62 300

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 190
Dettes fiscales et sociales	37 545
Autres dettes	5 856
Total	53 591

COFIMÉ AUDIT SAS * Commissaire aux Comptes * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	
- FNP LA POSTE décembre 2018	102
- FNP DILA dépôt des comptes	50
- FNP COFIME cac 2018	2 880
- FNP HAEGY bilan 2018	4 034
- FNP HAEGY social 4T18	705
- FNP HAEGY accomp. transition	1 056
- FNP Taxe foncière Reichstett	950
- FNP CPA cotisation 2018	100
- FNP TOM Reichstett	220
- FNP HAEGY loc. Quadra 4T18	93
CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	22 350
CHARGES SOCIALES SUR CP	
- Provisions pour congés payés	15 195
CHARGES A PAYER	
- CH A PAYER notes de frais	2 351
- CH A PAYER frais bancaires	50
- CH A PAYER cotis. medef GE	2 024
- CH A PAYER formation professionnelle	1 431
Total	53 591

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	418
Total	418

COFIME AUDIT SAS * Commissaire aux Comptes * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA SYRIAH GRIOTTE janvier 2019	418		
Total	418		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Compte tenu de son activité, l'association ne bénéficie d'aucune contribution volontaire en nature (bénévolat, prestations ou don en nature) et n'a donc aucun engagement donné ou reçu à ce titre à la clôture.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Les engagements de l'association en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres de son personnel a été déterminé selon un calcul basé sur la méthode actuarielle. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans,
- taux annuel de progression des salaires de 2 %,
- taux d'actualisation de 1.57 %,
- taux de rotation du personnel faible.

Une provision pour charge d'un montant de 58 577 euros a donc été comptabilisée au titre de l'exercice 2018.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cotisations de l'exercice antérieur	17 925	77000000
- Avoir CPA frais élections CCI	4 543	77000000
- Remboursement RCP 2017	555	77000000
Total	23 023	
Charges exceptionnelles		
- Extourne cotisation 2017 non perçue	133	67000000
- Dédommagement ARPEGE	3 300	67000000
Total	3 433	

COFIME AUDIT SAS * Commissaire aux Comptes * 10 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN